

TUTORAT

NIVEAU 1



DÉPARTEMENT DES INSTITUTS
ET ÉCOLES DE FORMATION
CHU ANGERS

Évaluation

- Test de positionnement en début et fin de formation / QUALIOPI ;
- Évaluation du groupe par le formateur sur l'atteinte des objectifs pédagogiques ;
- Satisfaction des stagiaires et du formateur.

Informations diverses

Lieux de la formation

Quartier violet, Bâtiment Bariéty (H4), CHU Angers.
Accessible aux personnes en situation de handicap

Poursuite d'étude

- Tutorat Niveau 2 - Atelier 1 : Construction d'un parcours qualifiant ;
- Tutorat Niveau 2 - Atelier 2 : Évaluation des compétences ;

Accès / restauration / hébergement

Se référer au site internet : <https://www.chu-angers.fr/enseignement/enseignement-paramedical-dief/>

Tarif formation (tarif en vigueur à titre indicatif, pour 2026)

- Tarif Individuel / jour GHT : 205 €
- Tarif Individuel / jour Hors GHT : 225€
- Tarif groupe (8 à 12 pers jour GHT) : 1400€
- Tarif groupe (8 à 12 pers)/ jour Hors GHT : 1550€

Cette action de formation répond aux exigences du référentiel Qualiopi

Les organismes de
formation du CHU
d'Angers sont certifiés
QUALIOPI



CHU ANGERS
DÉPARTEMENT DES INSTITUTS
ET ÉCOLES DE FORMATION
4 rue Larrey
49 933 ANGERS Cedex 9

Secrétariat :
Tél : 02.41.35.48.27
Mail : dief-formationcontinue@chu-angers.fr

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez
intégrer notre formation, vous pouvez nous contacter
à l'adresse : DIEF-Referent-Handicap@chu-angers.fr

Direction de la communication - CHU Angers - © Catherine Jouannet - 2023. Imprimé par nos soins.



TUTORAT NIVEAU 1

« Compétences fondamentales socle de bases »

Concevoir et mettre en œuvre un
dispositif d'évaluation et de validation
des compétences professionnelles

FORMATION CONTINUE DU DIEF

Mise à jour : novembre 2025

Taux de satisfaction : 100%
Taux de transposition des compétences : 96%
Taux de recommandation : 100%

Déroulement de la formation

- Brainstorming et élaboration de schéma structurant sur la représentation du tutorat ;
- Exposé des implications d'un programme par compétences ;
- Quizz sur les 3 temps du tutorat ;
- Mise en situation d'accueil et Synthèse ;
- Exposé sur lien entre situation apprenante et compétence ;
- Échange sur leur pratique ;
- Mise en situation « réflexibilité » en sous-groupes ;
- Exposé synthèse - Rôle du tuteur ;
- Exposé de l'évolution des textes sur la formation ;
- Exposé synthèse - Évaluation d'un étudiant ;
- Échanges et regard critique en lien avec les compétences ;
- Restitution : 30 min par sous-groupe ;
- Analyse de pratique professionnelle informelle.



Conditions d'inscription

Pré-requis :

- Être Infirmier(e) Diplômé(e) d'État ;
- Avoir 3 années d'expérience en tant que IDE ;
- Avoir démontré une aptitude à l'exercice d'une responsabilité tutorale dans le cadre de sa pratique professionnelle ;
- Être intéressé par l'encadrement d'étudiants en stage ;
- Détenir une certaine capacité d'évaluation.

Dates prévisionnelles :

- 10, 11 et 12 février 2026 + 12 mars 2026
- 8, 9 et 10 avril 2026 + 7 mai 2026
- 6, 7 et 8 octobre 2026 + 5 novembre 2026
- 17, 18 et 19 novembre 2026 + 10 décembre 2026



Objectifs

- S'approprier les référentiels d'activités, de compétences, de formation et d'évaluation du diplôme d'état infirmier ;
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences ;
- Actualiser et/ou acquérir les connaissances théoriques et méthodologiques sur les fondements du tutorat et l'évaluation des stagiaires ;
- Développer les compétences pédagogiques dans un tutorat centré sur la pratique réflexive et l'apprentissage par situations apprenantes
- Développer des compétences en matière d'évaluation des stagiaires ;
- Repérer et analyser les situations de soins adaptées aux nouveaux contextes spécifiques de l'exercice professionnel.

Durée

28 heures (4 journées de 7h)

Nos intervenants

Cadre de santé formateur

Méthodes et moyens pédagogiques

Une pédagogie active :

- tour de table ;
- brainstorming ;
- analyse réflexive ;
- présentations PPT ;
- schémas structurants ;
- travail, sous-groupe de 3 à 4 : co-construction d'outils d'évaluation ;
- salles de cours avec vidéoprojecteur, paperboard, tableau blanc ;
- salle de simulation ;
- système de visioconférence (si obligation de distanciel)

Capacité / quota

12 personnes